

Mis à jour le 06/11/2020

Type d'action

Le promoteur de l'action

ALCOOL ECOUTE FNJS - FEDERATION NATIONALE ALCOOL ECOUTE JOIE et SANTE

Territoire National

Responsable Jean-Gilles Vincent (Président)

Telephone 04 56 44 21 60 ou 06 17 97 68 51

Courriel alcoolecoute@fnjs.fr

Site Internet <https://www.alcoolecoute.com/>

Adresse 8 Boulevard du Bennevy, Appt 156, Évian-les-Bains 74500, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association Accroître l'efficacité des Associations Membres par une aide morale effective, par la formation et l'information de leurs militants et, éventuellement, par des aides matérielles. Elle a pour but de représenter auprès des services publics, semi-publics, auprès des Organismes Médico-sociaux, des Associations Familiales, etc... les Associations Membres, qui, dans tous les milieux, offrent leur aide aux usagers de l'alcool, avant, pendant et après le traitement approprié à leur personnalité en vue d'obtenir dans les meilleures conditions, leur réintégration dans les milieux familiaux, sociaux et de travail.

Activités principales réalisées

324

Nombre de bénévoles 13

Nombre de volontaires 21

National

Description de l'action	(1) Accompagnement des personnes en difficulté malade et entourage. L'accompagnement se fait soit en individuel par l'accueil de la personne en demande d'aide, soit en collectif lors de la participation des personnes aux différents groupes d'échange et de partage organisés par l'Association départementale. Des groupes spécifiques (malades, mixtes, femmes...) peuvent être mis en place en fonction de la demande. Rien n'est figé, on s'adapte. (2) Formation des bénévoles en relation d'aide. Formations organisées par la Fédération nationale sur la base d'un ou deux week-end par an, en interne. Un thème est choisi par les bénévoles des Associations affiliées. La Fédération se charge de toute la logistique (salles, hébergement, restauration) et surtout de l'intervenant qui est toujours un professionnel de santé en addictologie. Les stagiaires se déplacent à Paris. (3) Information, sensibilisation sur le SAF/TCAF. En 2019 nous avons pu au niveau fédéral consacrer une partie d'un week-end de formation à Paris sur le SAF/TCAF. Nous sommes partenaires de l'Association Vivre avec le SAF et avons participé à la journée sur cette thématique organisée en 2017 par le Ministère de la Santé à Paris. (4) Participations aux différents forums, journées d'Association et toute autre manifestation ayant un lien direct ou indirect avec notre objet. Tous nos bénévoles départementaux participent aux différentes manifestations organisées dans leur département respectif : forums, journées des associations où ils ont un stand pour présenter leurs différentes actions et proposer les documents et outils qu'ils mettent à disposition du public. (5) Inscription dans le parcours de soins des personnes hospitalisées. Les Associations sont inscrites dans le parcours de soins des structures hospitalières et/ou spécialisées en addictologie. De ce fait elles sont
-------------------------	---

présentes régulièrement aux différentes réunions organisées avec le personnel soignant et les patients hospitalisés.

(6) Partenariat avec toutes les structures s'inscrivant dans le parcours d'insertion ou de réinsertion du malade.

Un partenariat est mis en place dans les départements, en fonction des structures existantes sur place pour favoriser le retour à la vie personnelle, professionnelle des malades et de leur entourage : assistants sociaux, CCAS, Associations d'Insertion, logement... en leur fournissant une aide, une orientation, à certaines démarches qui pour eux sont très compliquées.

(7) Organisation de journées thérapeutiques pour resocialiser les personnes sur le chemin de l'abstinence et ensuite pour favoriser le maintien de celle-ci.

Les Associations organisent des journées thérapeutiques pour que les personnes en souffrance puissent constater que l'on peut se réunir, faire des activités de loisir et culturelles sans avoir recours au produit. Leur participation à certaines petites tâches les valorisent et leur redonnent confiance. Elles permettent surtout d'exploiter à nouveau un potentiel enfoui depuis des années.

La priorité est la dépendance à l'alcool. La diversité du public accueilli fait que nous parlons également brièvement des autres produits. Sont abordés les problèmes psychologiques liés à cette consommation, les problèmes physiques. La mission de nos adhérents est surtout de témoigner de leur vécu et donc plus particulièrement de la dépendance au produit et ses répercussions sur leur vie personnelle, familiale, professionnelle.

La partie médicale est seulement d'ordre du constat : nous ne sommes pas des médecins, nous invitons donc nos bénéficiaires à consulter pour toute information d'ordre médicale (traitement, examens spécifiques). Chacun doit rester dans ses compétences. Nous sommes complémentaires. Nous n'avons aucun intérêt à mettre des vies en

danger.

Thématiques associées à votre action	Accès aux soins / Addictions / Aller vers / Education pour la santé / Formation / Périnatalité / Proches et aidants
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	8 Boulevard du Bennevy, Évian-les-Bains, France
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	Faire connaître au public l'Association et sa mission auprès des personnes en difficulté face à un produit utilisé couramment sous prétexte de convivialité. Produit qui peut se procurer sans être inquiété par l'ensemble de la population. Produit qui, utilisé comme psychotrope pour des raisons bien précises peut entraîner la mort, le handicap.
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	11 878 personnes
Type de publics	Tous les publics
	- Fédération : 67837 euros dont 28682 euros de bénévolat. - Associations affiliées : 257432 euros dont 212983 euros de bénévolat.
Qui sont les financeurs ?	CNAM - DGS - MSA - FNDVA pour la Fédération. ARS - Départements - Collectivités territoriales locales pour les départements.
	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
	Nous n'avons pas d'indicateurs permettant de vérifier si oui ou non les objectifs sont atteints. Certaines personnes continuent de participer aux activités de l'Association. D'autres sont "perdues de vue" et nous avons pour devise de penser qu'elles vont bien et ont trouvé un moyen de mener à bien des projets de vie qu'elles avaient faits.
	A la demande
	Oui

Merci de préciser	Les actions doivent être en conformité avec les appels à projet présentés par l'ARS. Elles répondent également aux politiques des collectivités territoriales en fonction de la situation géographique des départements.
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Oui
Si oui, merci de préciser les outils utilisés	Affichettes, triptyques, ordinateur, vidéoprojecteur, journal trimestriel Mieux-Être.
Durée prévue	Illimitée
	L'action (les actions) des Associations départementales répondent à une politique de santé.
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Merci de préciser	Participation régulière, active des usagers aux diverses réunions et manifestations organisées par l'Association.
Y'a-t-il une dimension consacrée à l'empowerment dans votre action ?	Oui, il y a une dimension consacrée à l'empowerment
Merci de préciser	Oui. Les personnes libérées s'impliquent de plus en plus dans des activités associatives. Elles cherchent au bout d'un certain temps, pour certaines, à occuper un poste à responsabilité au sein de l'Association.
	Oui
Merci de préciser	Oui en ce qui concerne l'ARS : il s'agit chaque année d'une orientation ciblée. Pour ce qui est des différentes participations aux journées spécifiques tels les forums, les journées d'Associations, la Sécurité Routière il s'agit de constats, établis au sein des structures concernées, d'une nécessité de notre présence pour informer, sensibiliser sur les produits psychotropes.

Quels sont les objectifs opérationnels ?	Informers, sensibiliser les personnes des dangers encourus par l'utilisation du produit. Les répercussions de cette consommation excessive, la dépendance au produit. Les risques liés à cette dépendance, cette consommation qu'ils soient familiaux : violences verbales, physiques, envers le conjoint, les enfants, qu'ils soient professionnels : risques d'accidents au travail, danger envers les collègues, risque de perte d'emploi, et également sociaux : repli sur soi, arrêt des activités sociales, perte de repères dans les actes de la vie quotidienne.
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Conduites addictives
	Locale, Départementale, Régionale, Nationale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Hôpitaux, cliniques, Centres de soins, Milieu scolaire, En entreprises, A domicile, Forum, congrès, etc
	Oui
	Oui
Existe-t-il un comité de pilotage ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Les réunions au sein de l'Association sont programmées à l'avance pour l'année. Pour les Hôpitaux et Centres de soins spécialisés il en est de même puisqu'elles s'inscrivent dans le parcours de soins du malade.
Existe-t-il un comité technique ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Le nombre de personnes coordinatrices au sein de l'Association est défini à l'avance. Pour les interventions en dehors de l'Association le nombre et les noms des personnes représentant l'Association sont fournis aux organisateurs de ces rencontres.
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
	Participation active au sein du Groupe.
	Qualité et vie et de santé retrouvée.
Quels sont les autres indicateurs utilisés ?	Confiance en soi. Identification sociale.
Ce bilan a été remis...	Les deux

Si un bilan officiel a été remis, à qui l'a-t-il été précisément ?	Remis à chaque Membre de l'Association à l'Assemblée Générale et aux financeurs et différents partenaires.
	Oui
Des outils de transférabilité ont-ils été prévus/utilisés ?	Oui